



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

Rapport de la Consultation Publique

Mai 2025

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
2024–2028

**La réduction
des déchets sur
le territoire nord**
Du 25 mars au 15 avril 2025

Donnez
votre
AVIS

Répondez au questionnaire sur
le site : www.capnordmartinique.fr

CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
Terre de résiliants, terre d'avenir

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Collectivité
Territoriale
de Martinique

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, et dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de CAP Nord Martinique, une consultation publique a été organisée afin de recueillir l'avis des citoyens sur les actions proposées.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes de la Charte de l'environnement (2004), notamment son article 7, qui garantit le droit d'accès à l'information et la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement.

Les lois n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 et n° 2023-973 du 23 octobre 2023 imposent une telle consultation pour les projets présentant des implications environnementales, ce que renforcent les articles L. 120-1 et suivants du Code de l'environnement.

Le document présenté au public comprenait les fiches actions du PLPDMA, soumises à consultation pour une durée réglementaire minimale de 21 jours.

Ce dispositif a permis aux citoyens de prendre connaissance des mesures envisagées et d'exprimer leurs observations sur les initiatives de prévention des déchets prévues pour le territoire.

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats issus de cette consultation.

CONTEXTE

Dans le cadre de l'élaboration du PLPDMA 2024–2028, une consultation publique a été menée du **17 mars au 7 avril 2024**, conformément à la durée réglementaire minimale de 21 jours. Elle visait à recueillir les avis, suggestions et niveaux d'adhésion de la population aux **12 actions de prévention proposées**.

Au total, **244 personnes** ont répondu au questionnaire mis à disposition en ligne. L'ensemble des **18 communes** du territoire de CAP Nord Martinique a été représenté dans les réponses.

Répartition des répondants par statut :

- Particuliers : 71 %
- Associations : 12 %
- Collectivités : 9 %
- Entreprises : 5 %
- Autres types de structure : 3 %

En ce qui concerne la répartition géographique, toutes les communes du territoire ont été couvertes. La commune du **Robert** est celle qui a enregistré le plus grand nombre de réponses, représentant **environ 15 %** des contributions totales.

Cette diversité de profils et de localisations permet de refléter à la fois les attentes des citoyens et les préoccupations des acteurs socio-économiques du territoire. Elle témoigne de l'intérêt partagé pour les enjeux liés à la réduction des déchets et à la transition écologique.

Évaluation et Calcul

Chacune des 12 actions proposées dans le PLPDMA 2024–2028 a fait l'objet d'une double évaluation :

1. Le **taux d'adhésion**, exprimé en pourcentage. Il est calculé par conversion directe de la note moyenne sur 5 en note sur 100. Par exemple, une note moyenne de 4,6 correspond à un taux d'adhésion de 92 % ($4,6 \times 20$).
2. Le **taux d'engagement**, correspondant à la proportion des répondants se déclarant prêts à s'impliquer activement dans la mise en œuvre ou le soutien de l'action concernée. Ce taux distingue clairement :
 - Les réponses favorables inconditionnelles (« oui »)
 - Et les réponses favorables sous conditions (« oui, mais... »)

(Oui, mais) correspond aux **Potentiel de progression**. Le cumul des deux catégories permet d'estimer **l'engagement élargi** du public vis-à-vis de chaque action.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Action 1 : Expérimenter des solutions innovantes de prévention des déchets (foyers, entreprises, collectivités)

- Taux d'adhésion : 83,6 % (4,18/5)
- Taux d'engagement : 62 % prêts à participer sans réserve
- Potentiel de progression : 31 % prêts à participer sous conditions - *Potentiel le plus élevé*
- Réserves exprimées : 2,9 % "non, mais..." ; 4,9 % non favorables

Action 2 : Réduire le gaspillage alimentaire en milieu scolaire

- Taux d'adhésion : 87,0 % (4,35/5)
- Taux d'engagement : 83 % favorables sans réserve
- Potentiel de progression : 14 % favorables sous conditions
- Réserves exprimées : 3,3 % "non, mais..." ; 2,0 % non favorables

Action 3 : Soutenir la reprise des matériels usagés chez les distributeurs REP

- Taux d'adhésion : 90,4 % (4,52/5)
- Taux d'engagement : 92 % clairement favorables - *Taux le plus élevé*
- Potentiel de progression : 4 % favorables sous conditions
- Réserves exprimées : 2,0 % "non, mais..." ; 1,6 % non favorables

Action 4 : Favoriser le réemploi par la vente, la location, l'échange ou le prêt

- Taux d'adhésion : 89,2 % (4,46/5)
- Taux d'engagement : 77 % prêts à participer
- Potentiel de progression : 19 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 2,5 % "non, mais..." ; 1,6 % non favorables

Action 5 : Soutenir le développement d'un réseau de réparateurs agréés

- Taux d'adhésion : 91,6 % (4,58/5)
- Taux d'engagement : 81 % affirmatifs
- Potentiel de progression : 18 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 0,4 % "non, mais..." ; 0,4 % non favorables

Action 6 : Mettre en place la collecte préservante (en déchèterie)

- Taux d'adhésion : 91,8 % (4,59/5)
- Taux d'engagement : 82 % très favorables
- Potentiel de progression : 16 % favorables sous conditions
- Réserves exprimées : 0,4 % "non, mais..." ; 1,6 % non favorables

Action 7 : Créer une matériauthèque pour les matériaux de construction

- Taux d'adhésion : 92,2 % (4,61/5) - *l'adhésion la plus élevée*
- Taux d'engagement : 83 % engagement direct
- Potentiel de progression : 16 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 0,4 % "non, mais..." ; 0,4 % non favorables

Action 8 : Déployer des campagnes de sensibilisation (aux événements marquants)

- Taux d'adhésion : 91,4 % (4,57/5)
- Taux d'engagement : 86 % sans réserve
- Potentiel de progression : 13 % favorables sous conditions
- Réserves exprimées : 0,4 % "non, mais..." ; 0,4 % non favorables

Action 9 : Promouvoir la pratique du compostage (distribution et sensibilisation)

- Taux d'adhésion : 92,2 % (4,61/5) - *l'adhésion la plus élevée*
- Taux d'engagement : 82 % fortement favorables
- Potentiel de progression : 16 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 1,2 % "non, mais..." ; 0,8 % non favorables

Action 10 : Consolider le service de broyage mobile mutualisé

- Taux d'adhésion : 91,0 % (4,55/5)
- Taux d'engagement : 84 % participation assurée
- Potentiel de progression : 13 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 2,0 % "non, mais..." ; 1,2 % non favorables

Action 11 : Intégrer la prévention des déchets dans les événements culturels et sportifs

- Taux d'adhésion : 91,4 % (4,57/5)
- Taux d'engagement : 89 % prêts à agir
- Potentiel de progression : 8 % favorables sous conditions
- Réserves exprimées : 1,2 % "non, mais..." ; 2,0 % non favorables

Action 12 : Renforcer l'exemplarité environnementale des services de CAP Nord

- Taux d'adhésion : 90,8 % (4,54/5)
- Taux d'engagement : 87 % soutien affirmé
- Potentiel de progression : 12 % prêts à participer sous conditions
- Réserves exprimées : 0,8 % "non, mais..." ; 0,4 % non favorables

Tableau récapitulatif

Action	Description	Taux d'adhésion (%)	Taux d'engagement (%)	Potentiel de progression (%)
Action 1	Tester et promouvoir des solutions innovantes pour réduire les déchets de 20 % via des expérimentations dans des foyers, entreprises et collectivités, avec suivi et évaluation (ex. : Familles Zéro déchets, Cantines zéro-gaspi).	83,6	62	31
Action 2	Réduire de 10 % le gaspillage alimentaire dans cinq établissements scolaires par an via diagnostics et solutions concrètes, en collaboration avec les caisses des écoles, pour un plan reproductible.	87,0	83	14
Action 3	Promouvoir la reprise d'appareils usagés (électroménagers, meubles) chez les distributeurs REP, avec campagnes d'information pour réduire les déchets encombrants et encourager la valorisation.	90,4	92	4
Action 4	Prolonger la durée de vie des appareils via la vente, location, échange ou prêt, en soutenant des associations et en promouvant la carte du réemploi de l'ADEME pour une consommation durable.	89,2	77	19
Action 5	Développer le réseau de réparateurs agréés "QualiRépar" via formation, certification et visibilité, pour faciliter la réparation d'appareils et réduire les déchets.	91,6	81	18
Action 6	Mettre en place une collecte préservante en déchetteries pour récupérer des objets fonctionnels (meubles, outils) et créer des zones de réemploi pour réduire les déchets et soutenir l'économie circulaire.	91,8	82	16
Action 7	Implanter une ressourcerie (Matériauthèque) pour récupérer, réparer et revendre des matériaux de construction, réduisant les déchets encombrants et soutenant l'économie circulaire.	92,2	83	16
Action 8	Déployer des campagnes de communication diversifiées pour sensibiliser 2 000 habitants aux gestes écoresponsables (réduction du gaspillage, tri sélectif) avec des outils adaptés.	91,4	86	13
Action 9	Promouvoir le compostage via la distribution de 600 composteurs par an, formations et compostage collectif, pour réduire les déchets organiques envoyés en décharge.	92,2	82	16
Action 10	Optimiser le service de broyage mobile pour valoriser 50 tonnes de déchets verts par an dans 70 % des communes, pour une réutilisation en agriculture et aménagement paysager.	91,0	84	13
Action 11	Intégrer des pratiques écoresponsables (consignes, stations de tri) dans les événements culturels et sportifs (ex. : Tour des yoles) pour réduire les déchets et sensibiliser le public.	91,4	89	8
Action 12	Renforcer l'éco-exemplarité de CAP Nord via sensibilisation des agents, journée dédiée à la prévention, dématérialisation et pratiques écoresponsables avec les partenaires.	90,8	87	12

* En bleu, les scores les plus élevés

* En gras les scores les plus bas

Observations clés :

- **Meilleurs taux d'adhésion** : Actions 7 (ressourcerie) et 9 (compostage) à 92,2 %, suivies de l'Action 6 (91,8 %).
- **Participation immédiate** : Action 3 (92 %) et Action 11 (89 %) ont les taux les plus élevés, indiquant un fort engagement prêt à être activé immédiatement.
- **Potentiel de progression** : Action 1 (31 %) et Action 4 (19 %) ont les potentiels les plus élevés, suggérant qu'un travail sur les conditions (ex. : logistique, information) pourrait convertir ces répondants en participants.
- **Faible potentiel de progression** : Action 3 (4 %) et Action 11 (8 %) ont peu de réponses conditionnelles, indiquant un engagement déjà très ferme.

RAPPORT D'ANALYSE DES RECOMMANDATIONS DU PUBLIC SUR LES ACTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Action A1 : Réduction des déchets à la source

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (majorité favorable, avec des nuances sur la faisabilité).
- **Recommandation du public** : Lancer des campagnes de sensibilisation ciblées dans les écoles et les foyers pour encourager la réduction des emballages et promouvoir des alternatives comme les produits locaux et biodégradables. Prévoir des solutions adaptées pour les personnes en appartement ou sans jardin.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Bonjour, nous devons réduire nos déchets plastiques. Nous devons privilégier les films en plastique biodégradable. Nous devons utiliser plus de papier même s'il y a moins d'eau, nous devons ne pas jeter nos vieux vêtements usagés à la poubelle déchets ménagers. Seulement nous ne devons pas utiliser la javel mais des produits biodégradables moins nocif."*

Action A2 : Réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (fort soutien, avec des suggestions d'amélioration).

- **Recommandation du public** : Introduire des portions modulables, encourager la récupération des surplus pour les animaux ou les associations, et impliquer les parents et enseignants dans des actions pédagogiques. Associer des ateliers sur l'environnement pour renforcer l'impact.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Cela suppose une effectivité permanente dispositions arrêtées. Cette action appelle des moyens humains supplémentaires à affecter à l'encadrement des élèves, en plus d'actions de formation spécifiques qui ne soient pas 'anecdotiques'."*

Action A3 : Collecte des appareils usagés par les distributeurs

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (soutien, mais préoccupations sur la logistique).
- **Recommandation du public** : Mettre en place un système de collecte à domicile pour les personnes sans moyens de transport (PMR, personnes âgées). Instaurer une certification pour garantir la qualité des appareils collectés et leur traçabilité.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Les distributeurs doivent avoir été sélectionnés au regard d'un cahier des charges strict. Trop souvent, l'usager se trouve confronté à une prestation défailante (chaotique, imprévisible, dégradée)."*

Action A4 : Création de zones de réemploi dans les déchetteries

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (initiative bien accueillie, mais dépendante de l'organisation).
- **Recommandation du public** : Créer des zones de réemploi bien organisées, avec des abris pour protéger les objets des intempéries et un système d'information clair sur les objets disponibles. Assurer des horaires d'ouverture élargis et une gestion efficace des déchetteries.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Créer une zone hors déchetterie pour récupérer les objets encore utilisables."*

Action A5 : Développement de la réparation des objets

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (fort soutien, mais préoccupations sur les coûts et la qualité).
- **Recommandation du public** : Subventionner les réparations pour les rendre plus abordables que l'achat de neuf. Former des réparateurs locaux et créer des ateliers de réparation dans chaque commune, avec un accès facilité aux pièces détachées.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Créer un agrément demeure un frein au développement. Définir et/ou créer un lieu où les personnes désirant faire réparer un objet pourrait venir et avoir des informations directement en termes de coût, durée, disponibilité et le cas échéant devenir un lieu de revente de produits de seconde main (reconditionnés) pourrait créer une activité pérenne."*

Action A6 : Développement des zones de réemploi

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (soutien, mais préoccupations logistiques).
- **Recommandation du public** : Mettre en place des zones de réemploi accessibles, avec des services de collecte à domicile pour les objets volumineux. Créer une plateforme en ligne pour répertorier les objets disponibles et faciliter les échanges.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Toujours la question du transport. Un système d'information efficace doit aussi permettre de connaître la liste des objets disponibles."*

Action A7 : Réutilisation des matériaux

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (initiative perçue comme indispensable).
- **Recommandation du public** : Encourager la réutilisation des matériaux via des partenariats avec des associations locales et des entreprises d'insertion. Mettre en place des espaces dédiés dans les déchetteries et des campagnes de communication pour promouvoir cette pratique.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Je suis pleinement d'accord avec la réutilisation des matériaux parce que lorsque on utilise pas l'immatique c'est tout ça. Ça que de la pollution alors il faut les réutiliser."*

Action A8 : Développement du compostage individuel et collectif

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (soutien, mais préoccupations sur la gestion des nuisibles et l'espace).
- **Recommandation du public** : Fournir des composteurs adaptés aux foyers (y compris en appartement) et des formations régulières pour éviter les erreurs d'utilisation. Installer des composteurs collectifs dans les bourgs et cités, avec un suivi par des agents formés.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Concernant le compostage a domicile, il faudrait pouvoir accompagner les particuliers plus longtemps afin que l'efficacité soit renforcée. Trop de composteurs sont mal utilisés."*

Action A9 : Mise à disposition de broyeurs pour les déchets verts

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (forte adhésion, surtout pour un accès facilité).
- **Recommandation du public** : Mettre à disposition des broyeurs mobiles pour les particuliers, avec un système de prêt gratuit ou à faible coût. Permettre aux particuliers de conserver le broyat pour leur compost ou paillage.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Il serait intéressant que la matière broyée soit remise au particulier s'il le désire pour faire du compost au pied de ses arbres fruitiers."*

Action A10 : Collecte des déchets verts

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (initiative jugée urgente, mais manque de communication).
- **Recommandation du public** : Réinstaurer un service régulier de collecte des déchets verts à domicile, avec des horaires clairs et une communication renforcée. Mutualiser les efforts entre communes pour optimiser les coûts.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Création d'une plate-forme de récupération des déchets verts dans le nord caraïbe. Remettre en place le système de collecte de déchets verts."*

Action A11 : Sensibilisation lors des événements publics

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (consensus sur l'urgence de sensibiliser).
- **Recommandation du public** : Imposer le tri et l'utilisation de contenants réutilisables (écocup) lors des événements publics. Mettre en place des stands pédagogiques et des amendes pour non-respect des règles de tri.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Interdire le plastique à usage unique et imposer le compostage pour tous les événements publics me paraît être la seule solution viable à long terme."*

Action A12 : Engagement des collectivités et entreprises

- **Sentiment le plus fréquent** : Pour (forte demande d'exemplarité).
- **Recommandation du public** : Obliger les collectivités et entreprises à adopter des pratiques durables (achats responsables, réduction des plastiques, covoiturage). Mettre en place des indicateurs de performance et des campagnes de communication pour montrer l'exemple.
- **Commentaire le plus pertinent** : *"Les collectivités les entreprises doivent également être à la fois partie prenante et responsable."*

Conclusion des recommandations du public

Les commentaires du public révèlent un fort soutien aux initiatives de réduction des déchets, avec un consensus sur l'urgence de sensibiliser, d'améliorer la logistique et de garantir l'accessibilité des services, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyens de transport. Les préoccupations récurrentes incluent le manque de communication, les défis liés à la gestion des nuisibles pour le compostage, et la nécessité d'une meilleure organisation des déchetteries. Les recommandations mettent en avant des solutions pratiques comme la collecte à domicile, des formations continues, et l'utilisation de matériaux durables. Pour maximiser l'impact, il est crucial de renforcer la communication, d'impliquer les collectivités et les entreprises comme modèles, et d'adapter les initiatives aux contraintes locales, comme l'absence de jardin ou les problèmes de transport.

Conclusion

La consultation publique, menée du 17 mars au 7 avril 2024 dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2024-2028, a permis de recueillir les avis de 244 participants, couvrant l'ensemble des 18 communes du territoire de CAP Nord Martinique.

Cette démarche participative a révélé **une adhésion particulièrement forte du public** aux 12 actions proposées, avec des taux d'adhésion dépassant 90 % pour la majorité des initiatives et un engagement marqué, notamment pour les actions liées à la reprise des matériels utilisés (92 % d'engagement) et lors de la prévention des événements culturels et sportifs (89 %). **Ces résultats témoignent d'une prise de conscience collective des enjeux environnementaux et d'un soutien clair aux mesures envisagées pour réduire la production de déchets et promouvoir une économie circulaire sur le territoire.**

Les recommandations formulées par le public, bien qu'utiles pour affiner la mise en œuvre, n'appellent **pas de modifications majeures du programme dans sa forme actuelle**. Elles mettent en lumière des attentes pratiques, telles que l'amélioration de l'accessibilité des services ou le renforcement de la communication, qui pourront être prises en compte lors de la phase opérationnelle.

Au vu de ces résultats positifs et de la cohérence du programme avec les aspirations des citoyens, **il n'apparaît pas nécessaire d'apporter des ajustements substantiels au PLPDMA tel qu'il est actuellement proposé.**

Ainsi, le présent rapport sera présenté à la Commission Environnement pour examen, dans le but de proposer le PLPDMA à la validation du Conseil communautaire de CAP Nord Martinique, marquant ainsi une étape décisive vers une gestion plus durable des déchets au sein de la communauté.

ANNEXES

Annexe 1 : Le questionnaire

Annexe 2 : La campagne de communication

Annexe 1 : le questionnaire

Action 1 : Expérimenter et déployer des solutions innovantes de prévention des déchets

Résumé : Cette action vise à tester et promouvoir des solutions innovantes pour réduire les déchets sur le territoire Nord Martinique. Chaque année, des foyers, entreprises et collectivités volontaires seront accompagnés pour expérimenter des pratiques innovantes, avec un suivi méthodologique et une évaluation des résultats. Ces expérimentations permettront d'identifier des initiatives exemplaires. L'objectif est de réduire de 20 % la production de déchets pour les participants et de développer des modèles reproductibles pour tout le territoire. *Exemple : Familles Zéro déchets, Entreprises Témoins, Cantines zéro-gaspi...*

*1.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*1.2. Seriez-vous prêt(e) à participer à une expérimentation visant à tester des solutions innovantes pour réduire les déchets dans votre structure (foyer, entreprise, association ou collectivité) ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre situation.)

Options de réponse :

1. **Oui**, je suis prêt(e) à participer et souhaite en savoir plus.
2. **Oui mais**, sous certaines conditions.
3. Non, mais je souhaiterais recevoir des informations sur les résultats des expérimentations.
4. Non, je ne suis pas intéressé(e).

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 2 : Réduction du gaspillage alimentaire en milieu scolaire

Résumé : Cette action vise à réduire le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires du Nord Martinique. Chaque année, cinq établissements seront accompagnés pour réaliser un diagnostic et expérimenter des solutions concrètes de réduction des biodéchets. Ces actions, menées en collaboration avec les caisses des écoles et les cuisines centrales, permettront de réduire de 10 % les déchets alimentaires produits et d'élaborer un plan d'action reproductible pour une gestion plus responsable des ressources alimentaires dans toutes les communes du territoire.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*2.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*2.2. Seriez-vous favorable à ce que des actions de réduction du gaspillage alimentaire soient menées dans un établissement scolaire de votre commune ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel et je soutiens pleinement cette démarche.
2. **Oui, mais** sous conditions.
3. Non, je ne pense pas que cela soit prioritaire pour le moment.
4. Non, je suis contre ce type d'initiative.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 3 : Stimuler la reprise de matériels usagés chez les distributeurs soumis à la REP

Résumé : Cette action vise à promouvoir la reprise des appareils usagés (électroménagers, meubles, etc.) chez les distributeurs soumis à la réglementation REP (Responsabilité Élargie du Producteur). Des distributeurs seront incités à participer, et des campagnes d'information seront organisées pour sensibiliser les habitants aux points de collecte disponibles sur le territoire. L'objectif est de réduire les déchets encombrants en déchetteries et d'encourager leur valorisation via les filières REP.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*3.1. Comment évalueriez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*3.2. Souhaiteriez-vous être informé(e) sur la liste des distributeurs appelés à récupérer gratuitement les appareils utilisés (avec ou sans achat) ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble nécessaire pour améliorer la gestion des déchets.
2. **Oui, mais** je pense qu'il faudrait également inclure des dispositifs incitatifs pour encourager les retours.
3. Non, je ne pense pas que cela soit prioritaire.
4. Non, je suis contre cette idée.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 4 : Favoriser le réemploi : la vente, la location, l'échange et le prêt d'appareils non utilisés

Résumé : Cette action vise à prolonger la durée de vie des appareils électriques et électroniques grâce à des pratiques de réemploi telles que la vente, la location, l'échange ou le prêt. Elle repose sur l'identification et le soutien d'associations partenaires capables de développer ces initiatives. Le projet prévoit également la promotion des solutions de réemploi existantes, notamment via la carte du réemploi de l'ADEME, afin d'accroître leur visibilité et leur accessibilité. L'objectif est de réduire la production de déchets et d'encourager une consommation plus durable sur le territoire Nord Martinique.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*4.1. Comment évalueriez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*4.2. Seriez-vous prêt(e) à soutenir ou participer à des initiatives locales pour favoriser la vente, la location, l'échange ou le prêt d'appareils non utilisés mais parfaitement fonctionnels ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre situation.)

Options de réponse :

1. **Oui**, je suis prêt(e) à participer et souhaite en savoir plus.
2. **Oui, mais** sous certaines conditions.
3. Non, mais je souhaiterais recevoir des informations sur la vente, la location, l'échange ou le prêt de ces appareils.
4. Non, je ne suis pas intéressé(e).

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 5 : Soutenir le Développement d'un Réseau de Réparateurs Agréés

Résumé : Cette action vise à développer et promouvoir le réseau de réparateurs agréés "QualiRépar" sur le territoire Nord Martinique. Elle se concentre sur l'intégration de nouveaux réparateurs, leur formation et leur certification, tout en augmentant la visibilité des réparateurs déjà agréés. L'objectif est de faciliter la réparation d'appareils électriques et électroniques pour réduire les déchets et promouvoir une consommation plus durable.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*5.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*5.2. Seriez-vous prêt(e) à utiliser les services de réparateurs agréés pour prolonger la durée de vie de vos appareils électriques et électroniques plutôt que d'en acheter de nouveaux ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre situation.)

Options de réponse :

1. **Oui**, je suis prêt(e) et je suis à la recherche de ce type de service.
2. **Oui, mais** sous certaines conditions (par exemple, coût ou proximité du service).
3. Non, mais je souhaiterais recevoir des informations sur les avantages de la réparation.
4. Non, je préfère acheter de nouveaux appareils.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 6 : Développer la Collecte Préservante des Objets Réutilisables en Déchetterie

Résumé : Cette action vise à mettre en place un système de collecte préservante dans les déchetteries pour récupérer des objets encore fonctionnels, tels que des meubles, des appareils électroniques ou des outils, afin de favoriser leur réutilisation. Une zone de réemploi sera également créée, permettant aux habitants de déposer, récupérer et échanger des objets en bon état. Ce projet contribue à réduire les déchets, à soutenir l'économie circulaire locale et à encourager une consommation plus durable.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*6.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*6.1. Souhaiteriez-vous que des zones dédiées soient mises en place dans les déchetteries pour permettre aux habitants de récupérer des objets encore réutilisables ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel pour encourager le réemploi et réduire les déchets.
2. **Oui, mais** je pense que cela dépendra des conditions de gestion et de la qualité des objets disponibles.
3. Non, je ne pense pas que ce soit une priorité.
4. Non, je suis contre cette idée.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 7 : Soutenir et favoriser l'implantation d'une ressourcerie de type Matériauthèque

Résumé : Cette action vise à implanter une ressourcerie locale de type Matériauthèque, spécialisée dans la récupération, la réparation et la revente de matériaux de construction encore utilisables. Cette structure permettra de détourner des matériaux issus des encombrants et du secteur du BTP des filières de traitement pour les réemployer. Elle offrira une solution concrète pour réduire les déchets, prolonger la durée de vie des matériaux de construction et soutenir l'économie circulaire locale.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*7.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*7.2. Souhaiteriez-vous qu'une ressourcerie spécialisée dans la récupération, la réparation et la revente de matériaux de construction soit implantée sur votre territoire ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel pour réduire les déchets et prolonger la vie des matériaux de construction.
2. **Oui, mais** je pense que cela dépendra de l'accessibilité et de la gestion de la ressourcerie.
3. Non, mais je souhaiterais recevoir des informations sur les avantages d'une telle structure.
4. Non, je ne pense pas que ce soit une priorité pour le moment.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 8 : Déployer une Stratégie de Communication pour Sensibiliser les Habitants aux Gestes de Prévention

Résumé : Cette action vise à diversifier les outils de communication pour sensibiliser efficacement les habitants du territoire Nord Martinique aux gestes de prévention des déchets. En s'appuyant sur un nouveau catalogue d'outils adaptés, des campagnes spécifiques seront déployées pour encourager des comportements écoresponsables, tels que la réduction du gaspillage alimentaire et l'augmentation du tri sélectif. L'objectif est de toucher au moins 2 000 personnes et d'inciter les acteurs locaux à relayer les messages.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*8.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*8.2. Seriez-vous favorable au déploiement de nouvelles campagnes de communication pour sensibiliser les habitants aux gestes de prévention des déchets ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel pour inciter à des comportements plus écoresponsables.
2. **Oui, mais** je pense que cela dépendra de la clarté et de l'accessibilité des outils utilisés.
3. Non, mais je souhaiterais recevoir des informations sur les impacts de ces campagnes.
4. Non, je ne pense pas que cela soit nécessaire pour le moment.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 9 : Sensibiliser et Promouvoir la Pratique du Compostage

Résumé : Cette action vise à continuer de sensibiliser les habitants du territoire Nord Martinique à la pratique du compostage et à promouvoir son adoption à travers la distribution de composteurs, des formations pratiques et des événements communautaires. Elle ambitionne de distribuer au moins 600 composteurs par an et de développer des initiatives de compostage collectif. L'objectif est de réduire significativement les déchets organiques envoyés en décharge tout en valorisant ces déchets pour en faire des ressources utiles.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*9.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*9.2. Encouragez-vous la démarche de compostage pour valoriser les déchets organiques ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre situation.)

Options de réponse :

1. **Oui**, je soutiens pleinement cette démarche et je continue à encourager le compostage.
2. **Oui, mais** je pense que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accompagner les nouveaux utilisateurs.
3. Non, je ne m'implique pas dans cette démarche, mais je reconnais son importance.
4. Non, je ne suis pas convaincu(e) de l'intérêt du compostage.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 10 : Consolider le Service de Broyeur Mobile Mutualisé de CAP Nord Martinique

Résumé : Cette action vise à poursuivre et optimiser le service de broyeur mobile mutualisé destiné aux communes du Nord Martinique. Ce dispositif aide à broyer et valoriser les déchets verts sur site pour leur réutilisation en agriculture et aménagement paysager. En collaboration avec au moins 70 % des communes, l'objectif est de broyer et valoriser 50 tonnes de déchets verts par an, tout en renforçant la mutualisation et l'efficacité du service.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

***10.1. Comment évaluez-vous cette action ?**

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

***10.2. Seriez-vous favorable à la poursuite et au renforcement du service de broyage mobile pour optimiser la gestion des déchets verts dans votre commune ?**

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel pour améliorer la gestion des déchets verts.
2. **Oui, mais** je pense que des ajustements sont nécessaires pour mieux répondre aux besoins des communes.
3. Non, mais je reconnais l'importance de ce service pour les communes participantes.
4. Non, je ne pense pas que ce service soit prioritaire pour ma commune.

Commentaires libre : donner votre avis !

Action 11 : Prévention sur les Événements Culturels et Sportifs

Résumé : Cette action vise à intégrer des mesures de prévention des déchets dans les grands événements culturels et sportifs du Nord Martinique, tels que le “Tour des yoles” ou le “Toure Cycliste”... Elle encourage les organisateurs à adopter des pratiques écoresponsables, comme l’utilisation de consignes et la mise en place de stations de tri, tout en sensibilisant le public. L’objectif est de réduire la production de déchets et de promouvoir des comportements durables auprès des participants et des visiteurs.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*11.1. Comment évalueriez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*11.2. Souhaiteriez-vous que des pratiques de prévention des déchets soient systématiquement intégrées aux grands événements culturels et sportifs pour sensibiliser les participants et réduire les déchets produits ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, cela me semble essentiel pour réduire l’impact environnemental des événements.
2. **Oui, mais** je pense que cela dépendra des efforts fournis par les organisateurs pour rendre ces pratiques efficaces.
3. Non, mais je reconnais l’importance de sensibiliser les participants.
4. Non, je ne pense pas que cela soit prioritaire pour les événements culturels et sportifs.

Commentaires libres : donner votre avis !

Action 12 : Développer la Démarche d'Exemplarité des Services de CAP Nord

Résumé : Cette action vise à renforcer l'éco-exemplarité des services de CAP Nord Martinique en sensibilisant l'ensemble de ses agents et en intégrant des pratiques de prévention des déchets dans toutes ses directions. Une journée dédiée à la prévention des déchets sera organisée pour mobiliser et engager les agents, tout en encourageant les partenaires et prestataires à adopter des pratiques écoresponsables. La démarche inclut également la dématérialisation des processus administratifs et le développement du numérique pour réduire la consommation de ressources.

En savoir plus : [Insérer le lien vers la fiche complète ici]

*12.1. Comment évaluez-vous cette action ?

★ ★ ★ ★ ★ (Attribuez une note de 1 à 5 étoiles.)

*12.2. Soutenez-vous la mise en place d'une démarche d'exemplarité environnementale au sein des services de CAP Nord, incluant la sensibilisation des agents et des partenaires ?

(Veuillez sélectionner la réponse qui correspond le mieux à votre avis.)

Options de réponse :

1. **Oui**, je soutiens pleinement cette démarche et trouve qu'elle est essentielle pour la réduction des déchets.
2. **Oui, mais** je pense que des efforts spécifiques doivent être renforcés pour impliquer davantage les partenaires.
3. Non, je reconnais l'importance de l'initiative mais je ne la prioriserais pas.
4. Non, je ne pense pas que ce soit une priorité pour CAP Nord.

Commentaires libres : donner votre avis !

Annexe 2 : La Campagne de communication

La campagne de communication destinée à accompagner la consultation publique du PLPDMA 2024–2028 s’est déroulée **du 25 mars au 15 avril 2025**, en ligne et sur les réseaux sociaux. Elle visait à informer le grand public, générer de l’intérêt pour les enjeux du programme, et maximiser le taux de participation au questionnaire.

La campagne a permis de toucher plus de **50 000 personnes** en couverture cumulée sur Facebook et Instagram, générant **plus de 225 000 vues**. Le nombre de **clics sur le lien (plus de 480 cumulés)** reflète l’attractivité des visuels et l’efficacité du message diffusé. Le volume d’interactions témoigne d’un bon niveau d’attention et d’engagement de la part du public.

Données complémentaires – Médias numériques

En parallèle de la campagne menée sur les réseaux sociaux, des actions ont été menées sur des sites internet d’information locale et nationale via la régie NativAd. Les différentes bannières sur les différents sites nationaux ont généré plus de 3 000 000 impressions.